

N° Spécial 18 - 2000



# LE TEMPLE GALLO-ROMAIN DE LA FORÊT D'HALATTE (OISE)

# LA CÉRAMIQUE DU TEMPLE D'OGNON (OISE).

Véronique PISSOT \*

Les campagnes de fouilles menées sur le temple d'Ognon au cours des années 1996 à 1999 ont permis la mise au jour d'un important mobilier céramique. Quelques vases sont remarquablement bien conservés comme ces trois exemplaires déposés en offrande (dans la cella et l'angle sud-est du mur d'enceinte), une vingtaine d'autres ont pu être remontés par Christian Sanvoisin. Mais pour la plupart, ces vases, réduits à l'état de fragments, forment un amoncellement confus de tessons qu'il a fallu trier puis inventorier. Le premier chapitre est consacré à une présentation détaillée du mobilier, puis seront abordés certains aspects particuliers de la céramique: la répartition spatiale des vases, leur fonction et leur datation.

## PRÉSENTATION DE LA CÉRAMIQUE

L'ensemble du matériel a fait l'objet d'un comptage en nombre de fragments et nombre de bords, par contextes. On obtient un total de 17773 fragments pour 2476 bords de récipients différents. La répartition par catégories est donnée dans le tableau I.

#### LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

Elle représente 4,2 % de l'ensemble des fragments. La répartition par origines montre de nettes disparités, et notamment une prédominance de productions attribuables à des officines de l'Est de la Gaule (tab. II).

Catégorie	Fragments	Bords		
SIGILLÉE	745 4,2 %	197 7,9 %		
GALLO-BELGE	43 0,2 %	7 0,3 %		
AUTRE FINE	625 3,5 %	59 2,4 %		
ENGOBÉE	310 1.7 %	101 4,1 %		
NON TOURNÉE	73 0,4 %	13 0,5 %		
GROSSIÈRE	989 5,6 %	145 5,8 %		
COMMUNE SOMBRE	12297 69,2 %	1811 73,1 %		
COMMUNE CLAIRE	2515 14,2 %	95 3,8 %		
MORTIER	107 0,6 %	47 1,9 %		
DOLIUM	35 0,2 %	0 0 %		
AMPHORE IMPORTÉE	34 0,2 %	1 0 %		
TOTAL	17773 100 %	2476 100 %		
JETON	2	2		

Tab. I: répartition par catégories de la céramique du temple d'Ognon.

	Fra	gments	Bords		
sud-gauloise	66	8,9 %	16 8,1 %		
de Gaule centrale	107	14,4 %	37 18,8 %		
de Gaule de l'Est	548	73,6 %	138 70,1 %		
de Jaulges-Villiers-Vineu	ıx 13	1,7 %	4 2,0 %		
ndéterminée	11	1,5 %	2 1,0 %		
ГОТАL	745	100 %	197 100 %		

Tab. II: répartition par origines de la céramique sigillée de temple d'Ognon.

Les formes sont les suivantes:

- Sigillée sud-gauloise: types Drag. 18/31, 27, 29, 36, Curle 11 et 15, Ritterling 14b, gobelet à décor guilloché, une assiette à bourrelet interne (Drag. 15/17?); Sigillée de Gaule centrale: types Drag. 18/31, 27, 27c, 33, 37, 35/36, 45, 46, Walters 79/80, Curle 15. Deux estampilles sont lisibles: Marcellus (MARCELLI. F), sur le fond d'une coupelle de type Drag. 33. Sa période d'activité est située au cours des règnes d'Hadrien et Antonin (OSWALD, 1931) et Doeccus (marque intra-décorative sur bol de type Drag. 37, -OIIC-) dont la production est située vers les années 160/190 (STANDFIELD, 1990);
- Sigillée de l'Est de la Gaule du Haut-Empire (pour la sigillée tardive nous renvoyons à l'article de Paul Van Ossel, dans la présente publication): types Drag. 27, 33, 36, 37, 38, 40, 45, Curle 15, Déchelette 72;
- Sigillée de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux: Chenet 323 A et 323 B;
- Sigillée d'origine indéterminée: Drag. 18/31, 27 et 33;

### LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE

Elle est faiblement représentée puisque 43 fragments seulement ont été recueillis, ce qui correspond à 0,2 % de l'ensemble du matériel (tab. III). On observe un net déséquilibre entre la *terra rubra* (4 fragments) et la *terra nigra* (39 fragments).

En raison de leur mauvais état de conservation, aucune forme en *terra rubra* n'a été précisément identifiée. Il s'agit dans tous les cas de formes fermées de type vase-tonnelet. La pâte très fine est

<sup>\*</sup> AFAN

<sup>22</sup> route de Compiègne

F - 60 300 SENLIS

	Fragments	Bords
Terra rubra	4	0
Terra nigra de Gaule centrale	e 1	0
Terra nigra régionale	30	3
Autre terra nigra	8	4
TOTAL	43	7

Tab. III: répartition par groupes de pâtes de la céramique gallo-belge du temple d'Ognon.

de couleur orangée. La surface porte parfois des traces de fumigation. Une forte ressemblance avec le groupe de pâtes champenois défini par X. Deru incite à situer dans la vallée de la Vesle ou de la Marne l'origine de ces vases (DERU, 1996).

La terra nigra présente plus de variété. On note la présence d'un fragment d'assiette à pâte micacée de couleur gris clair, sans doute originaire de la vallée de l'Allier. Une autre production est caractérisée par une pâte très fine, de couleur brun rouge. La surface des vases, soigneusement lissée, est marron foncé. Elle réunit des formes biconiques à carène anguleuse de type Deru P 54/56, Amiens 38 et un vase entier de type Deru P. 45 (fig. 1, n° 4). Ce dernier est attesté dans des contextes qui ne sont pas antérieurs aux années 65/70 (horizon VI de Xavier Deru). Ces vases pourraient provenir de l'atelier de Novon, situé dans l'Oise à une cinquantaine de kilomètres au nord du site; la période d'activité de l'officine est située dans la seconde moitié du Ier siècle (Benredjeb, 1992). Un dernier groupe de pâte comprend des récipients de forme ouverte à pâte gris clair. La surface, de couleur noire ou grise, est polie. L'éventail des formes est restreint: deux assiettes à paroi concave (un exemplaire de type Deru A 41/42, Amiens 11 et un autre de type Deru A 42, Amiens 10) et une assiette à bord triangulaire (type Deru A 14 à 21). Cette petite série paraît avoir la même origine que les vases en terra rubra décrits ci-dessus.

#### LES AUTRES CÉRAMIQUES FINES

Cette catégorie (tab. IV) est largement dominée les gobelets à bord en corniche et décor sablé (67 % du total des fragments des céramiques fines autres que la sigillée et les gallo-belges – fig. 1, n° 5 -). Ils forment une série très uniforme caractérisée par une pâte calcaire de couleur orange ou grise ne contenant pas de dégraissant visible à l'œil nu. Le vernis noir, plus rarement brun orangé, est souvent d'aspect métallescent. Le décor sablé, qui couvre l'extérieur des gobelets, est formé de petits grains de terre cuite (chamotte). Certains de ces gobelets sont en outre ornés de dépressions.

L'origine de ces gobelets a fait l'objet d'une controverse il y a quelques années. En 1982, Anne C. Anderson, dans une publication consacrée aux céramiques romaines à parois fines, proposait de situer en forêt de Compiègne un des centres de fabrication: « Plusieurs sites de cette région ont fourni de grande quantité de cette céramique avec parfois des ratés de cuisson et des moutons » (ANDERSON, 1982). Hypothèse que contesta Robin Symonds quelques années plus tard (SYMONDS, 1987).

Pourtant nous avons eu plusieurs fois l'occasion de vérifier que ces gobelets sont très abondants sur les sites situés à proximité de la forêt (PISSOT, 1988, 1989 à 1997, 1993) tandis qu'un peu plus au sud, dans le Pays de France notamment, ils sont rares. À défaut de preuves, il existe donc de fortes présomptions pour retenir l'hypothèse d'une production de ces gobelets dans ce secteur de l'Oise.

Une autre catégorie de céramiques fines a été largement utilisée sur le temple d'Ognon. Ce sont des petits gobelets à vernis gris. La pâte calcaire est d'une grande finesse. La surface porte un vernis gris, qui parfois a légèrement débordé à l'intérieur du récipient, au niveau du bord. La forme la plus commune est celle du gobelet ovoïde à bord en baguette, muni d'un col concave (fig. 1, n° 7). L'ornementation consiste le plus souvent en fines lignes guillochées (deux ou trois), parfois en dépressions. Il s'agit d'une imitation des céramiques métallescentes trévires de type Niederbieber 33. Réalisé dans le même type de pâte, un exemplaire se démarque de cette série très homogène, il s'agit d'un petit gobelet tulipiforme (fig. 1, n° 6 - type Gose 193/194; Symonds Group 43 -).

Ces gobelets à vernis gris sont particulièrement bien représentés dans ce secteur de l'Oise et l'on ne peut manquer d'observer que leur proportion sur

	Fragments	Bords	
Plombifère?	1 0,2 %	1	
Métallescente	20 3,2 %	5	
Gobelet à décor sablé	419 67,0 %	31	
Gobelet à vernis noir	35 5,6 %	4	
Gobelet à vernis gris	93 14,9 %	13	
Gobelet de Jaulges- Villiers-Vineux (Yonne)	52 8,3 %	5	
Gobelet de Beuvraignes (Somme)	1 0,2 %	0	
Autres céramiques fines	s 4 0,6 %	0	
TOTAL	625 100 %	59	

Tab. IV: répartition des céramiques fines du temple d'Ognon (hors sigillée et gallo-belge).

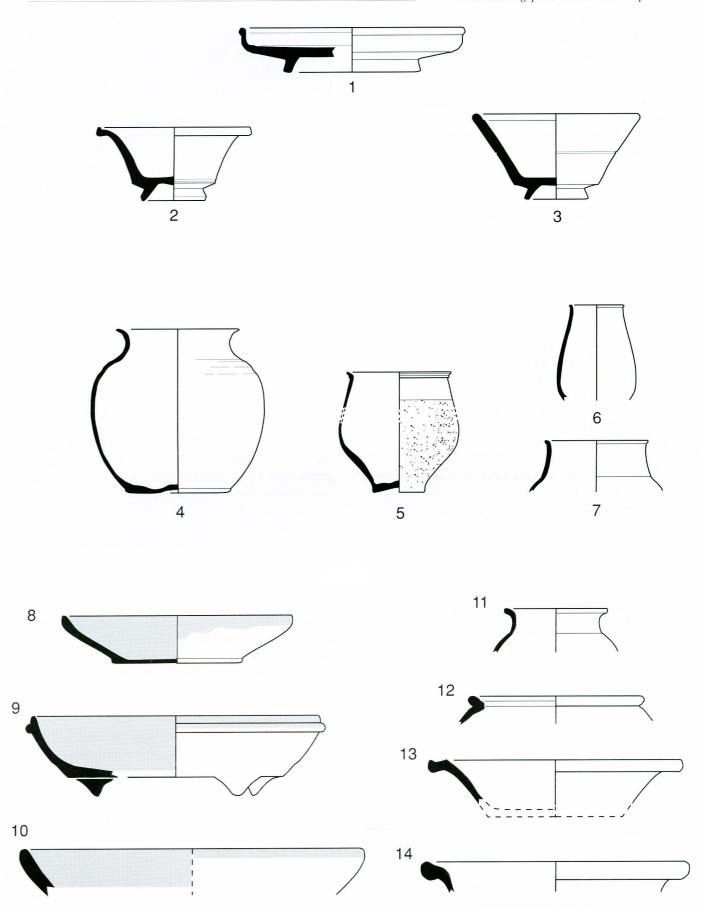


Fig. 1: la céramique du temple d'Ognon (Oise). Sigillée ( $n^{\circ}$  1 à 3); terra nigra régionale ( $n^{\circ}$  4); gobelet à décor sablé ( $n^{\circ}$  5); gobelets à vernis gris ( $n^{\circ}$  6 et 7); assiettes à enduit rouge pompéen ( $n^{\circ}$  8 à 10); dorée au mica ( $n^{\circ}$  11 à 14).

les sites décroît à mesure que l'on s'éloigne de la forêt de Compiègne. Pour cette raison, une production locale paraît, à l'instar des gobelets à décor sablé, très vraisemblable.

Par ordre de fréquence, viennent ensuite les céramiques fines à revêtement argileux attribuables à l'atelier bourguignon de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne). La production de ces gobelets n'est pas antérieure à la fin du IIe siècle et se poursuit au IIIe voire au IVe siècle (SÉGUIER, 1996).

On compte également quelques gobelets à vernis noir. Dans tous les cas, le vernis est de très belle qualité, brillant le plus souvent; la pâte, très fine, est de couleur orange. Ils présentent un bord en baguette et un col concave. L'un d'eux porte un décor barbotiné.

Quelques céramiques métallescentes sont également représentées. Les gobelets ont un très beau vernis aux reflets métalliques; la pâte, très fine, est de couleur orange. Trois exemplaires sont ornés d'un décor réalisé à la barbotine, un autre porte un décor guilloché. Outre ces gobelets, on compte une coupelle dérivée de la forme sigillée de type Drag. 40 (SYMONDS, 1992, group 6).

Le reste des céramiques fines se compose d'un gobelet guilloché identique à ceux produits à Beuvraignes (Benredjeb, 1989). Cet atelier est situé à l'extrême sud du département de la Somme; on compte aussi quelques spécimens à pâte brun rouge et surface marron foncé lissée, très proches d'aspect des *terra nigra* régionales. Enfin, la découverte d'un fragment de céramique plombifère est à signaler même si son identification n'est pas tout à fait assurée.

#### LES CÉRAMIQUES ENGOBÉES

Avec 310 fragments pour 101 bords différents, les céramiques engobées représentent une proportion non négligeable du mobilier trouvé sur le sanctuaire soit 1,7 % du total des fragments (tab. V). Près de la moitié est formée de céramiques dorées au mica qui forment un ensemble de vases très homogène, aussi bien du point de vue technique que morpho-

logique: à quelques exceptions près, il s'agit d'assiettes et bols à marli horizontal, munis d'un fond plat (fig. 1, n° 13; type Gose 242, Deru DOR 5 et 15). Un exemplaire, atypique en raison de la forme du bord, se démarque de cette série (fig. 1, n° 14).

Cette production est caractérisée par une pâte calcaire, d'aspect légèrement sableux, de couleur brun orangé. Quelques petits grains de calcaire et de chamotte sont visibles. La surface des vases est invariablement de couleur orangée; très souvent, la surface extérieure des récipients ainsi que le marli sont noircis, les dépôts de carbone (sur le marli notamment) sont fréquents. La dorure couvre l'intérieur des récipients ainsi que la face supérieure du marli. Cette forme d'assiette ou bol est très largement répandue dans ce secteur de l'Oise à partir de la fin du Ier siècle. Elle disparaît des contextes vers le milieu du IIe siècle. Là encore l'abondance de ce type de récipient dans ce secteur de l'Oise (entre les villes de Senlis et Noyon) plaide en faveur d'une production locale que nous situerions volontiers à Béhéricourt, atelier situé à une cinquantaine de kilomètres au nord du site (WOIMANT,

D'autres formes dorées au mica ont été recensées: trois gobelets à col concave (fig. 1, n° 11), une petite urne à bord moulurée (fig. 1, n° 12), un bol ou une assiette tripode (seul le pode est conservé) et une assiette à bord droit et parois obliques. Enfin on signalera la présence d'un récipient muni d'une collerette et dérivé sans doute de la forme sigillée Ritt. 12.

Dans la catégorie des céramiques engobées entrent également les assiettes à enduit rouge pompéien. Celles-ci totalisent 152 fragments (soit près de la moitié du total des céramiques engobées) pour 50 bords. On distingue aisément deux groupes suivant la présence ou l'absence de mica dans la pâte, ces caractéristiques techniques étant liées à un répertoire typologique légèrement différent.

Le groupe des assiettes à pâte micacée est fort homogène: la pâte, calcaire, est de couleur saumon et ne contient pas de dégraissant visible à l'œil nu excepté ces particules de mica doré qui lui donne

	Fra	gments	Bords	
Dorée au mica Assiette à enduit rouge, pâte non micacée Assiette à enduit rouge, pâte micacée Céramique à engobe rouge	149 100 52 9	48,1 % 32,3 % 16,8 % 2,9 %	50 32 18 1	49,5 % 31,7 % 17,8 % 1,0 %
TOTAL	310	100 %	101	100 %

Tab. V: répartition par sous-catégories des céramiques engobées du temple d'Ognon.

cet aspect scintillant. La surface des récipients est enduite sur l'intérieur d'un revêtement rouge sombre, assez épais. Celui-ci déborde fréquemment sur le rebord externe. Un enduit rosé couvre partiellement les surfaces non engobées. La forme de ces assiettes est des plus simples: les parois, toujours très épaisses, sont légèrement convexes et prolongées par une lèvre simplement épaissie, parfois légèrement rentrante. Le fond, plat, est généralement muni de deux anneaux périphériques (fig. 1, n° 10). L'existence de cette production a été mise en évidence pour la première fois en 1977, par un chercheur anglais, D.P.S. Peacock, qui lui attribuait pour origine possible la Gaule centrale (PEACOCK, 1977). De récentes analyses (pétrographique, minéralogique et chimique) sur des échantillons découverts en Suisse ont confirmé cette hypothèse (MEYLAN-KRAUSE, 1995).

Ce lot d'assiettes à enduit rouge pompéien et pâte micacée comptent également une forme rare: une assiette tripode à collerette (fig. 1, n° 9). Nous n'avons trouvé aucun parallèle susceptible de fournir des éléments de comparaisons. On signalera seulement un rapprochement possible avec ces assiettes à collerette réalisées dans les ateliers de La Rue-des-Vignes (Nord) mais qui présentent des caractéristiques techniques tout à fait différentes (Thuillier, 1993, type VII).

D'autres assiettes à enduit rouge pompéien ne présentent pas de particules de mica dans la pâte comme le groupe précédemment décrit. Leur forme est aussi légèrement différente: les parois des assiettes non micacées sont plus fines et le fond est plat ou légèrement concave, mais dépourvu d'anneaux périphériques (fig. 1, n° 8). Elles paraissent, pour la plupart, avoir la même origine: la pâte, calcaire, est très fine, assez tendre et d'un aspect légèrement feuilleté. Elle est de couleur saumon avec parfois un cœur gris clair ou beige. Des petits grains de chamotte sont visibles. L'enduit rouge, peu épais, est souvent fort mal conservé. Il couvre l'intérieur des assiettes et l'extérieur du bord où des coulures sont souvent visibles. Encore une fois, compte tenu de l'abondance des découvertes sur tous les sites environnants, une production locale est tout à fait envisageable.

Quelques exemplaires se distinguent de cette production: la pâte est très fine, dure (les cassures sont droites); elle est de couleur orange très pâle. L'enduit, très épais et souvent parfaitement conservé, est orange.

Enfin, dans cette catégorie des céramiques engobées, on signalera la présence de 9 fragments de récipients couverts d'un engobe rouge. Un mortier dérivé de la forme sigillée Drag. 45 et un gobelet à décor excisé rappelant la forme sigillée Déchelette 72 ont été trouvés dans le secteur XI. Dans les deux cas, la pâte est de couleur rouge et de texture très sableuse. Une origine francilienne est probable. D'autres spécimens à engobe rouge présentent une pâte calcaire: une anse et un gobelet à décor barbotiné proviennent de l'US 5001. La petitesse des fragments limite malheureusement les comparaisons.

#### LA CÉRAMIQUE NON TOURNÉE

La proportion de céramique non tournée est très faible: avec 73 fragments, elle représente seulement 0,4 % de l'ensemble et encore ce taux correspond-il à une estimation maximale: les fragments sont de petite taille et l'on a pu ranger dans cette catégorie des céramiques de tradition indigène montées au tour. Il est difficile de dresser un inventaire des formes, tout au plus peut-on noter la présence de formes ouvertes ou fermées au profil sinueux. La lèvre n'est pas individualisée et consiste en un simple épaississement des parois du col. Outre ces récipients à profil en « S », on signalera la présence d'un bol à bord droit. La pâte de ces récipients est assez tendre et contient un dégraissant calcaire de taille moyenne.

#### LA CÉRAMIQUE GROSSIÈRE

Beaucoup mieux représentée est la catégorie des céramiques grossières (près de 1000 fragments, soit 5,6 % du total). Un premier groupe est formé de récipients de tradition gauloise. La pâte est brune ou brun rouge et la surface noire à marron foncé. Elle contient un abondant dégraissant calcaire. Le catalogue des formes est restreint, il se compose essentiellement de bols à bord rentrant (fig. 2, n° 15), de récipients à profil en « S » (fig. 2, n° 19) et de jattes et pots à col concave et épaulement plus marqué (fig. 2, n° 17, 18 et 20). Plus originale est l'assiette à marli découverte dans l'US 2001 (fig. 2, n° 16) qui présente en outre la particularité d'avoir conservé un trou destiné sans doute à la réparation du vase.

Le second groupe des céramiques grossières, et de très loin prédominant par rapport au précédent, réunit un ensemble de vases tout à fait particulier (fig. 2, n° 21 à 27) qui ont pour point commun une pâte noire ou brun rouge, dégraissée au calcaire et à la chamotte. La surface des vases est invariablement de couleur noire. Aucun traitement de surface particulier n'a été relevé. Concernant les formes, on remarque peu de diversité: assiette à parois obliques et bord en bourrelet (fig. 2, n° 23), bol à col concave et épaule marquée d'un ressaut (fig. 2, n° 24 et 25), pot à bord simple, col concave et épaule soulignée par une rainure (fig. 2, n° 26) et pot

sans col avec un bord muni d'une gouttière (fig. 2, n° 27). À ce répertoire très monotone s'ajoutent quelques formes, attestées par un ou deux exemplaires seulement. C'est le cas d'une assiette à marli (fig. 2, n° 21) et d'une assiette à bord rentrant rainuré sur l'extérieur (fig. 2, n° 22). Cette production très standardisée a vraisemblablement pour origine un unique atelier; il est tentant de situer à Cuts (Oise) l'emplacement de cette officine en dépit de son relatif éloignement (50 km à vol d'oiseau). La période d'activité de l'atelier est située, à ce jour, entre la fin du Ier ou le début du IIe siècle et le début du IIIe siècle.

#### LA CÉRAMIQUE COMMUNE SOMBRE

Avec un peu plus de 12000 fragments pour 1811 bords, elle représente près de 70 % de l'ensemble du mobilier.

On peut distinguer trois groupes de pâtes: les céramiques à pâte brun rouge et surface noire (cuisson suivant le mode A Fumigé) caractéristiques du Ier siècle et de la première moitié du IIe siècle; celles réalisées dans une pâte grise limoneuse avec une surface de même couleur. Elles concernent exclusivement de la vaisselle de table (assiettes, bols, gobelets ou pots ornés d'un décor lissé) et connaissent un grand succès dans cette région entre le milieu du Ier siècle et le milieu du IIe siècle. Un dernier groupe de pâte, le mieux représenté, comprend des récipients à pâte sableuse de couleur gris clair, la surface est grise et plus souvent gris bleu. Il apparaît timidement dans le vaisselier au milieu du Ier siècle. À partir du milieu du second siècle, il supplante les deux autres groupes de pâtes et ce jusqu'au Bas Empire.

En dépit d'un nombre élevé de vases, on observe, là encore, très peu de variété dans le répertoire des formes.

Les couvercles, rares sur le site, ne dépassent pas la dizaine d'exemplaires.

Les assiettes relèvent toutes du même type (fig. 3,  $n^{\circ}$  28 et 30): des parois obliques, légèrement convexes, un bord droit ou à peine rentrant. Le fond est plat, marqué parfois d'une légère concavité. L'intérieur est toujours lissé. Quelques exemplaires se distinguent par la forme du bord en marli (fig. 3,  $n^{\circ}$  29).

Parmi les formes ouvertes basses prédominent nettement les bols à panse convexe et bord rentrant. Ils portent tous des traces de lissage sur l'intérieur. Certains sont tripodes (fig. 3, n° 32). Plus rare est le bol à rebord externe rainuré (fig. 3, n° 31).

Concernant les formes ouvertes hautes, 4 types seulement se partagent la quasi totalité du réper-

toire: le bol caréné à bord rentrant (fig. 3, n° 33); à col court et bord mouluré (fig. 3, n° 40); à bord éversé de section ovale et panse rainurée à mi-hauteur (fig. 3, n° 42), à bord en bourrelet et col mouluré (fig. 3, n° 43). Certains bols du IVe siècle étaient munis d'une collerette. Les autres formes ne sont illustrées que par un exemplaire: bol guilloché dérivé de la forme sigillée Drag. 37 (fig. 3, n° 34), bol caréné orné de bandes lissées comme il est fréquent d'en trouver dans le Nord de la Picardie (fig. 3, n° 35), bol à col tronconique orné ou non d'un décor lissé (fig. 3, n° 36 et n° 37).

Parmi les formes ouvertes, on compte également quelques rares exemplaires de faisselles et poêlons. Enfin, un récipient de taille imposante (un cuvier?) a été trouvé dans le secteur XIV (fig. 4, n° 44).

La catégorie des formes fermées se signale, plus encore que celle des formes ouvertes, par une très grande monotonie. Deux formes prédominent; elles se succèdent d'ailleurs dans le temps, la seconde rivalisant avec la première dès la fin du IIIe siècle, pour la remplacer définitivement au IVe siècle. Il s'agit du pot à col tronconique, bord à gouttière et épaule marquée d'une arête (fig. 5, n° 50) et de celui à col concave et bord triangulaire (fig. 5, n° 51). D'autres formes sont illustrées cependant, comme ces trois pots à bord en bandeau mouluré (fig. 5, n° 52 à 54); le premier, réalisé en « craquelée bleutée », n'a pas une origine locale. De telles productions sont, en revanche, connues en Champagne (ateliers de La Villeneuve-au-Chatelot et Reims; CHOSSENOT, 1994) et à l'Est de Paris (atelier de Lizines et Augers-en-Brie en Seine-et-Marne; BARAT, 1994).

Outre ces pots, dépourvus de tout traitement de surface particulier et sans doute destinés à la conservation des denrées ou à leur cuisson, on signalera la présence de vases pour lesquels la présence systématique d'un lissage de la surface suppose une fonction toute différente. Parmi ces derniers, figurent quelques exemplaires de vases à col concave, bord en bourrelet et décor lissé (fig. 4, n° 47). Cette forme est connue dans les trois types de pâtes décrits précédemment. On compte également une bouteille ornée sur l'épaule d'un décor de guillochis (fig. 4, n° 48), quelques gobelets à col tronconique ouvert (fig. 4, n° 46) ou à bord en corniche, parfois ornés de dépressions, et qui dérivent des gobelets à décor sablé.

Les formes fermées en céramique commune sombre comptent également quelques exemplaires de cruches à bec trèflé.

L'origine de ces communes sombres est très mal connue. Seule la fouille d'un atelier à Saint-Sauveur

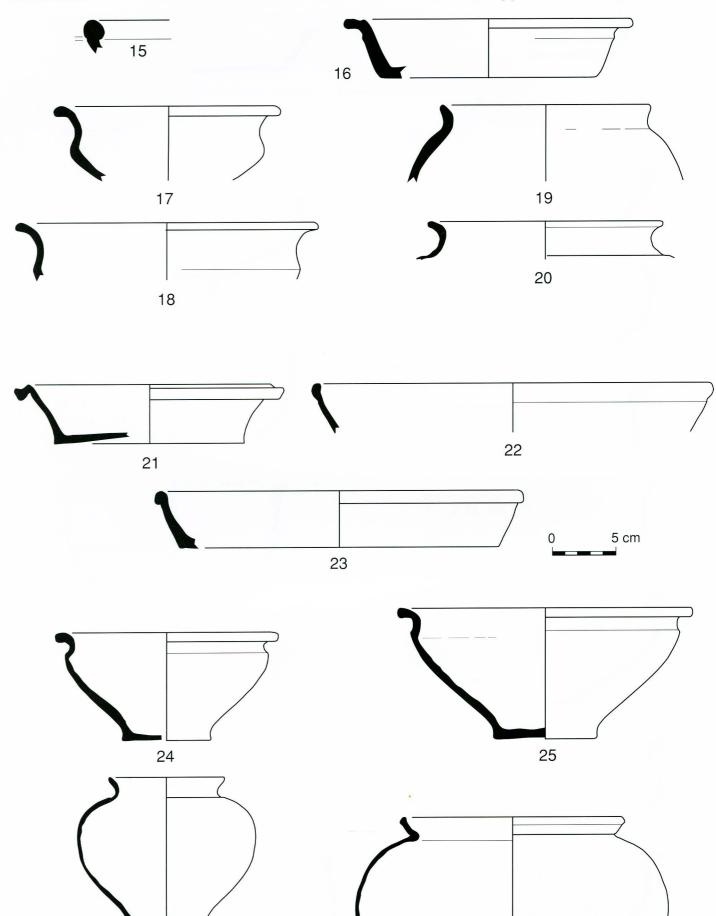


Fig. 2: la céramique grossière du temple gallo-romain d'Halatte (commune d'Ognon, Oise).

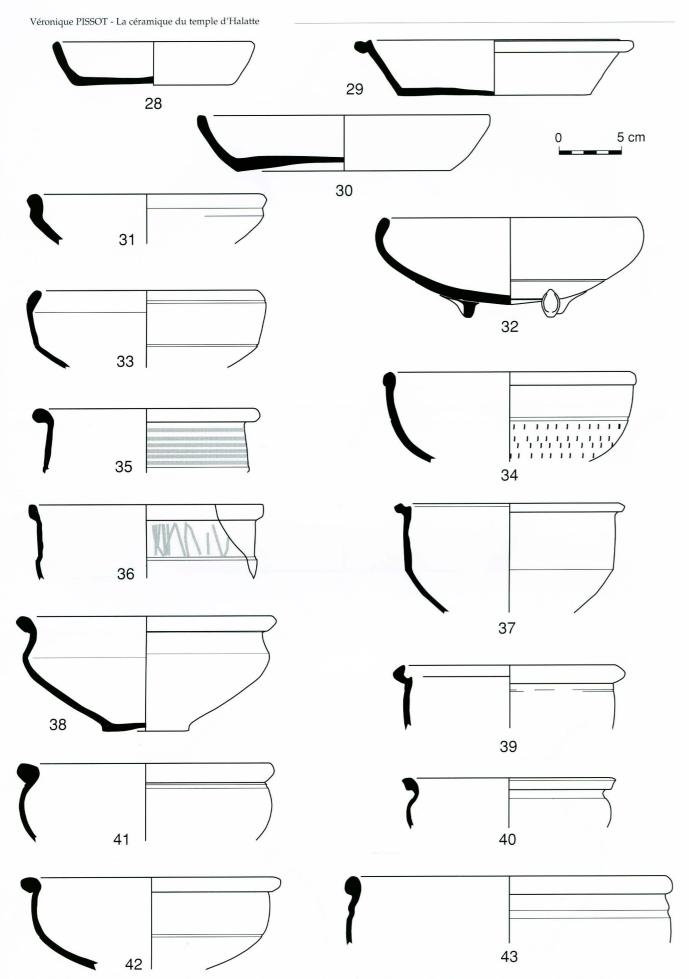


Fig. 3: la céramique commune sombre du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise).

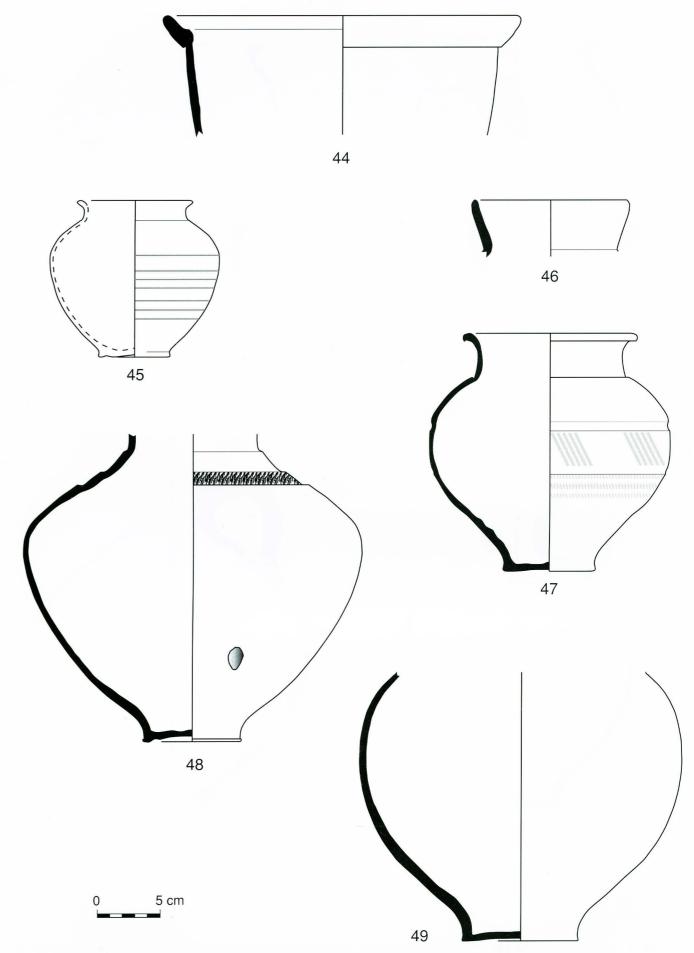


Fig. 4: la céramique commune sombre du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise).

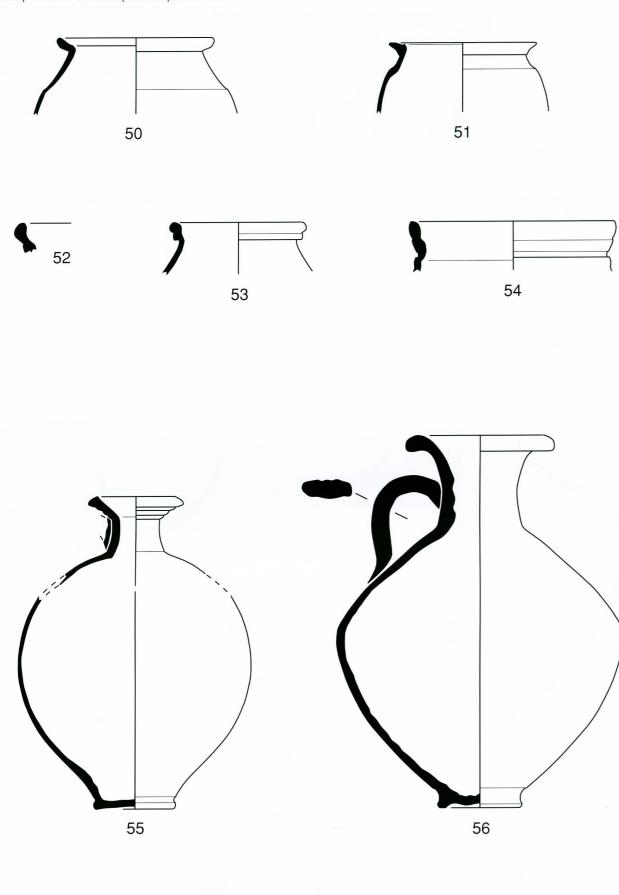


Fig. 5: la céramique du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise); commune sombre ( $n^{\circ}$  50 à 54); commune ( $n^{\circ}$  55 et 56).

5 cm

(Oise) apporte quelques informations intéressantes (MARGOT, 1975). Cet atelier, implanté en forêt de Compiègne, se trouve à une vingtaine de kilomètres de notre site et a fonctionné au cours de la première moitié du IIIe siècle; le catalogue des formes produites recouvre très exactement une partie de celui découvert sur le temple, ce qui conduit logiquement à envisager cette officine comme un des lieux d'approvisionnement en céramique.

Par ailleurs, on signalera que nous n'avons trouvé aucun fragment de céramique à pâte blanche à quartz, produite dans la région de Beauvais à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du sanctuaire (Dubois, 1994), ni de productions attribuables à l'atelier de Méru (Pissot, 1989 à 1997). Ce centre est situé dans le Sud de l'Oise, à une trentaine de kilomètres du temple et a fonctionné dans le courant de la première moitié du IIe siècle. Ainsi, à l'exception d'un fragment de céramique craquelée bleutée originaire de Champagne ou de l'Est parisien, l'essentiel de ce matériel provient de sources sans doute peu éloignées et qu'il serait tout à fait intéressant de découvrir et d'étudier.

#### LA CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE

Les céramiques communes claires du sanctuaire constituent une proportion variable de l'ensemble du mobilier suivant que le calcul est effectué en nombre de fragments ou en nombre de bords. On passe en effet de 14,2 % à 3,8 % suivant le mode de calcul retenu. Cette distorsion s'explique simplement par le fait que cette catégorie regroupe majoritairement des cruches ou amphores. La surface de ces vases étant en moyenne beaucoup plus élevée que celle des autres catégories, le calcul en nombre de fragments tendra inévitablement à les surestimer.

Les cruches et les amphores découvertes sur le temple d'Ognon forment un ensemble étonnamment peu diversifié. Trois groupes de pâtes ont été distingués: le premier, très largement prédominant, comprend des récipients à pâte calcaire. Celle-ci, assez tendre et savonneuse au toucher, est de couleur orange. Les formes sont pour la plupart caractérisées par un bord à double lèvre (fig. 6, n° 57 à 59 et 61, 62). L'orientation de ces deux bourrelets l'un par rapport à l'autre, l'indice d'ouverture du bord mais aussi la teinte des récipients fournissent de bons repères chronologiques. Les deux amphores présentées (fig. 6, n° 61 et 62) en sont une bonne illustration. La première, d'une couleur orange très pâle, est typique du second siècle; la seconde (de couleur sombre - brun orangé -) est quant à elle caractéristique des contextes de la seconde moitié du IIIe et du début du IVe siècles. D'autres cruches présentent un bord éversé (fig. 5, n° 56) qui rappelle celui des amphores gauloises 4.

Un exemplaire est orné sur le haut de la panse d'un décor peigné. Une partie de ces cruches et amphores à pâte calcaire pourraient avoir pour origine l'atelier de Montmacq (situé à 35 km au nord du temple; WOIMANT, 1980) ou encore Noyon (à 50 km au nord; BENREDJEB, 1982), c'est deux localités étant dans l'Oise.

Un deuxième groupe, qui ne paraît pas de production locale, est caractérisé par une pâte très dure, fine, sans doute kaolinitique. Des grains rouges (oxyde de fer) sont bien visibles dans la pâte. La surface est toujours soigneusement lissée. Ce groupe comprend exclusivement des cruches à col annelé très évasé (fig. 5, n° 55). On les rencontre fréquemment dans cette région à la fin du Ier et au début du IIe siècles. Elles figurent au nombre des productions de l'atelier du quartier Saint-Rémi à Reims dans la Marne (DERU, 1997, fig. 7, n° 4).

Un troisième groupe, enfin, réunit des productions à pâte sableuse (quelques cruches et un bol tripode). Ces fragments sont rares et sans doute d'origine exogène (l'Île-de-France?).

#### LES MORTIERS EN CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE

Les mortiers en céramique claire sont représentés par 107 fragments (soit 0,6 % du total) et 47 bords. À l'instar des cruches et amphores de production régionale, ils sont réalisés, pour la plupart, dans une pâte calcaire. Le bord est soit en forme de bandeau vertical (fig. 6, n° 64), soit muni d'une collerette courte et légèrement pendante. Un autre type est attesté par un exemplaire: la face externe du bord est formée d'un large bandeau mouluré. On pourra le rapprocher des formes produites à Noyon (Oise) dans la seconde moitié du Ier siècle (Benredjeb, 1992, type 8). Deux mortiers originaux sont réalisés en céramique commune sombre, leur paroi est cannelée. Cette pratique de cuisson en mode réducteur des mortiers est caractéristique des contextes du IVe siècle.

#### LES DOLIA

Les *dolia*, ces grands récipients de stockage, n'amènent pas de commentaire particulier. Le nombre de fragments est faible (35, soit 0,2 % de l'ensemble) et aucun bord n'a été trouvé. On se contentera de noter que la plus grande partie est réalisée dans une pâte à dégraissant nummulitique. L'un d'eux porte un décor de cordons digités sur la panse.

#### LES AMPHORES IMPORTÉES

Les amphores importées représentent seulement 0,2 % de l'ensemble du mobilier. Elles se partagent

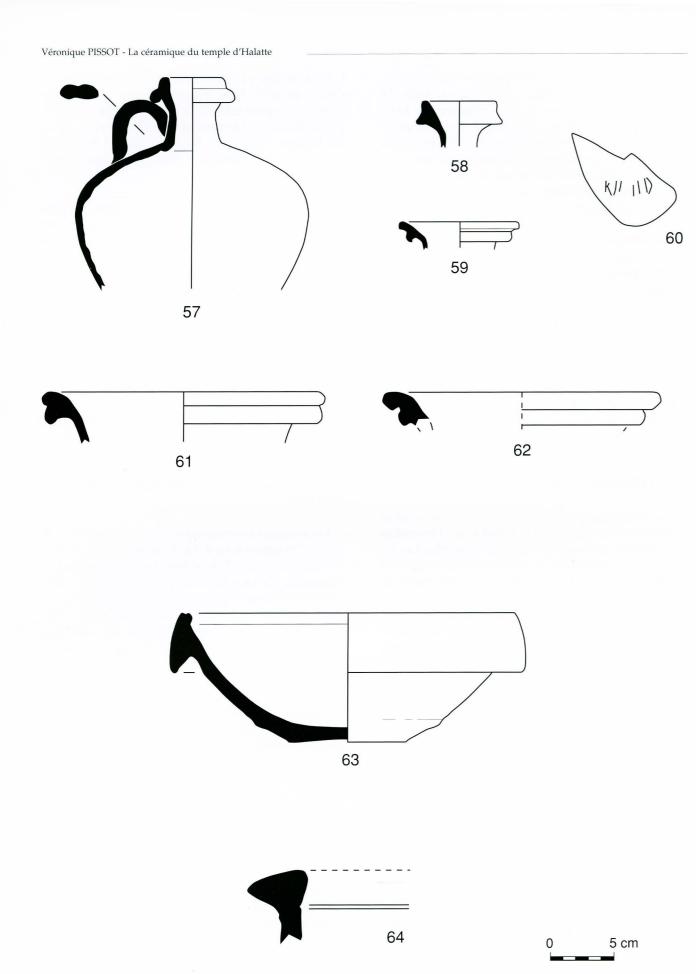


Fig. 6: la céramique du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte - commune claire ( $n^{\circ}$  57 à 62), mortier ( $n^{\circ}$  63) et amphore à huile espagnole ( $n^{\circ}$  64).

entre productions italiques, gauloises, espagnoles et indéterminées (tab. VI). Un seul bord a été découvert (fig. 6, n° 64). Il s'agit d'une amphore à huile de Bétique (Espagne du Sud) de type Dressel 20. Elle renvoie aux formes 27 à 30 de S. Martin-Kilcher, datées de la fin du Ier s/milieu du IIe siècle (MARTIN-KILCHER, 1987).

Fr	agments	Bords
Amphore italique Amphore gauloise	2 16	
Amphore de Bétique (Espagn	10	1
Amphore indéterminée	8	
TOTAL	34	1

Tab. VI: répartition par origines des amphores du temple d'Ognon.

#### COMMENTAIRE

#### RÉPARTITION SPATIALE DES CÉRAMIQUES

Un décompte du nombre de fragments par contexte met en évidence une forte concentration de céramiques dans le secteur VII (tab. VII). Si l'on exclut le matériel trouvé en surface, c'est près de la moitié du matériel qui provient de cette zone (48,8 %) et notamment du fossé qui longe le mur sud de l'enceinte sacrée.

D'une manière générale, la partie sud du temple (secteurs VII, VIII, XI à XIII) est incontestablement la plus riche en mobilier (11833 fragments soit 78,7 % de l'ensemble des fragments, exceptés ceux trouvés en surface). On note toutefois un net déséquilibre dans la répartition des vestiges de cette partie sud du sanctuaire puisque la céramique des secteurs VIII et X (situés à l'angle sud-est du mur d'enceinte) représente seulement 3,7 % de l'ensemble. Même en tenant compte d'une surface de fouille très inégale, la densité de mobilier, de toute évidence est plus faible dans ces deux secteurs. Ces observations tendent à confirmer l'existence d'une favissa à cet emplacement. Au contraire, le petit bâtiment du secteur XI paraît avoir eu une fonction toute différente: l'abondance des vestiges céramiques trouvés ici est déjà en soi très parlante. Établir précisément la fonction de cet édifice est plus délicat. Un indice nous est fourni par la répartition des mortiers en céramique claire. Ces récipients sont destinés au broyage des céréales ou condiments. On remarque que 32 des 39 bords (si on exclut les exemplaires trouvés en ramassage) proviennent des secteurs VII à XIII (tab. VIII). Cette observation suggère, comme cela avait été évoqué au moment de la fouille, l'existence dans la partie sud du temple d'un lieu réservé à la préparation des repas.

Contexte	Fragm	ents Bords
Surface	2756	15,5 % 360 14,5 %
Tranchée 1	923	5,2 % 207 8,4 %
Tranchée 2	294	1,7 % 49 2,0 %
Tranchée 3	22	0,1 % 5 0,2 %
Secteur I	57	0,3 % 8 0,3 %
Secteur II à V	978	5,5 % 161 6,5 %
Secteur VI	303	1,7 % 55 2,2 %
Secteur VII	7336	41,3 % 838 33,8 %
Secteur VIII	375	2,1 % 50 2,0 %
Secteur IX	300	1,7 % 63 2,5 %
Secteur X	70	0,4 % 8 0,3 %
Secteur XI	1385	7,8 % 200 8,1 %
Secteur XII	1436	8,1 % 215 8,7 %
Secteur XIII	1231	6,9 % 196 7,9 %
Secteur XIV	288	1,6 % 57 2,3 %
Secteur XV	19	0,1 % 4 0,2 %
ГОТАL	17773	100 % 2476 100 %

Tab. VII: répartition par contextes de la céramique du temple d'Ognon.

On remarque aussi que le cœur du sanctuaire (cella et déambulatoires) a livré peu de mobilier. Si l'on additionne le nombre de fragments trouvés dans les secteurs I à V et celui provenant de la tranchée 1 correspondant à la fouille de la cella et ses abords (153 fragments), on obtient seulement 1188 tessons soit 6,6 % de l'ensemble des fragments trouvés sur le temple. Mais ces remarques ne tiennent pas compte des perturbations du site liées aux fouilles du XIXe siècle (en particulier dans la cella et les déambulatoires, déambulatoire nord excepté).

À partir des recollages effectués par Christian Sanvoisin, nous pouvons établir un lien entre des secteurs fort éloignés les uns des autres (notamment entre les secteurs VII/VIII et II; tab. IX). L'étude de la sigillée d'Argonne tardive (voir article

Bords			
8			
1			
1			
21			
1			
2			
4			
5			
4			
47			
	8 1 1 21 1 2 4 5		

Tab. VIII: répartition par contextes des mortiers en céramique claire du temple d'Ognon.

de Paul Van Ossel, ci-après) met en évidence des relations similaires matérialisées par des recollages ou la présence de tessons non jointifs, mais appartenant vraisemblablement aux mêmes vases (entre les secteurs II et X; VII et XII; VII, XI et VIII).

#### UNE VAISSELLE RITUELLE?

Dans quelle mesure, la céramique découverte sur le sanctuaire se distingue-t-elle de celle rencontrée sur les sites d'habitats voisins? Est-il possible d'établir un lien entre ces vases et une pratique religieuse particulière?

Trois vases sont manifestement liés à un geste rituel.

Le premier a été découvert intact dans la cella (fig. 4, n° 45). Il se trouvait au sommet frontal d'un crâne humain. Une expertise ostéo-archéologique menée par le docteur Thillaud a permis d'observer des lésions « fortement évocatrices d'une décapitation » (rapport de fouille de 1999, p. 23 et aussi ce volume p. 277). Le vase présente une pâte sableuse de couleur brun rouge. La surface, ornée de fines lignes lissées, est noire à brun orangé. La forme du vase est à rapprocher de celle des pots à col concave et lèvre effilée réalisés en terra nigra (DERU, p. 41 à 53); ils sont datés des années 15/20 à 150 avec un maximum d'occurrences au cours des années 40-45/115-120. Une forme similaire a été produite dans les ateliers de Noyon au cours de la seconde moitié du Ier siècle (Benredjeb, 1992, type 39). Ces parallèles conduisent à placer dans la seconde partie du Ier siècle la datation du vase.

De récentes fouilles sur un sanctuaire du Bas-Empire à Arras (Pas-de-Calais) ont mis en évidence des pratiques rituelles approchantes: on a mis au jour des « fosses contenant des restes humains, têtes dans des bassins, corps décapités, accompagnés d'offrandes animales et de céramiques » (Tuffreau-Libre, 1996).

Les deux autres vases proviennent de l'angle sud-est du mur d'enceinte (fig. 4, n° 48 et 49). Déposés en offrande au moment de la construction du mur, ils ont la particularité d'être décapités. L'un d'eux (fig. 4, n° 48) présente en outre une perforation pratiquée depuis l'extérieur du récipient et

située dans la partie inférieure de la panse, l'autre vase renfermait une monnaie (fig. 4, n° 49).

Le premier (fig. 4, n° 48) présente une pâte gris clair. Les surfaces sont noires. L'extérieur du récipient a fait l'objet d'un lissage soigné, l'épaulement est orné d'une bande guillochée. La forme dérive de celle des bouteilles en *terra nigra* (type Amiens 48) fort répandues dans cette région au cours de la seconde moitié du Ier et du début du IIe siècles et produites notamment dans les ateliers de Noyon (Benredjeb, 1992). Leurs répliques en céramique commune grise se rencontrent dans des contextes de la première moitié du IIe siècle.

Le second vase présente une pâte gris clair. La surface intérieure est gris clair également tandis que l'extérieur est noir, d'un aspect mat. Des traces de martèlement, pratiquées depuis l'extérieur, sont nettement visibles au niveau des cassures. La texture de la pâte, sa couleur sont proches de celles du vase qui lui était associé ce qui incite à le situer dans la même fourchette de datation.

Des dépôts céramiques similaires sont connus sur d'autres sanctuaires de la Gaule antique. On a ainsi retrouvé un vase juste à l'entrée du *fanum* de Baâlons-Bouvellemont dans les Ardennes. Des vases groupés par deux et renfermant des objets ont été enfouis devant le temple d'Alba, en Ardèche (Tuffreau-Libre, 1996).

Le bris rituel des vases, leur cassure intentionnelle (décapitation, perforation) est une autre pratique observée à plusieurs reprises sur les sanctuaires, comme à Saint-Marcel (Indre-et-Loire) où l'on a trouvé des fonds découpés et percés, des cruches décapitées (Tuffreau-Libre, 1996).

Mais, d'une manière générale, la céramique du temple ne se distingue pas de celle des sites d'habitat voisins. Exception faite de ces trois vases, aucun ne peut en toute certitude être considéré comme spécifique d'un rituel ou d'une utilisation religieuse. Nous n'avons pas remarqué, par exemple, la présence de vases miniatures ou de patères à libation. Cependant, comme l'a observé Paul Van Ossel, des traces de crémation sont bien visibles sur certaines sigillées d'Argonne tardives, alors que ce type de récipients n'était pas destiné à aller au feu. Mais il est évidemment délicat d'établir un lien

	Tranchée 1	S. II	S. III	S. VIII	S. XI	S. X	S. XII	S. XIII
Secteur VII Secteur VIII Secteur X	2	1 1	2	4	4 2 1		1 1	1

Tab. IX: tableau des recollages de la céramique du temple d'Ognon (le chiffre correspondant au nombre de vases recollés).

entre ces observations et une pratique symbolique. On a, en outre, fréquemment observé des dépôts de cuisson sur les vases, caramels alimentaires qu'il serait intéressant d'analyser, mais là encore on ne peut affirmer qu'il s'agit de restes de banquets religieux.

Si le caractère religieux des objets ne peut être mis clairement en évidence, une approche quantitative du mobilier montre pourtant un certain décalage entre la vaisselle du sanctuaire et celle des habitats voisins. Une première différence tout à fait frappante tient à la proportion très élevée de formes ouvertes en céramique commune sombre. Et en particulier, les bols et jattes prédominent très nettement sur les pots. Peut-être cela correspond-il à un mode de cuisson préférentiel, les formes ouvertes servant à faire mijoter - les viandes notamment. Sébastien Lepetz a mis en évidence une consommation de porcs, coqs et caprinés (ce volume p. 197) - les pots étant plutôt destinés à faire bouillir. On remarque aussi une quantité d'amphores anormalement basses. Trente-quatre fragments d'amphores importées ont été recueillis, ce qui représente seulement 0,2 % de l'ensemble du matériel. Ce taux est extrêmement bas compte tenu du fait qu'à la même période les sites d'habitat sont très largement approvisionnés en vin gaulois et huile de Bétique. Le nombre des amphores de fabrication régionale n'a pas été quantifié (elles ont été comptabilisées avec le reste des communes claires), mais il est de toute évidence également très faible. Si les amphores régionales sont quasiment absentes, on remarque paradoxalement que les cruches, dont on peut supposer qu'elles proviennent des mêmes officines (caractéristiques techniques et morphologiques similaires), sont illustrées par un grand nombre d'exemplaires. Cette fréquence des cruches, qui servaient à conserver ou servir les liquides, a pour corollaire un nombre également très élevé de gobelets à boire. Ces gobelets sont le plus souvent en céramique fine (en sigillée, à décor sablé, à vernis noir ou gris...) et beaucoup plus rarement en céramique commune sombre.

#### CHRONOLOGIE

Les questions liées à la chronologie du site ont fait l'objet de nombreuses discussions dans la mesure où l'on observe un certain décalage entre la datation fournie par les monnaies et les céramiques. En particulier, le problème le plus épineux concerne la présence de 38 monnaies julio-claudiennes (3,51 % de la série monétaire) or nous n'avons pas isolé de mobilier contemporain.

Il est bien évident que la date de fabrication d'un vase ne peut être connue à l'année près, comme c'est

souvent le cas des monnaies. Cependant, les sites environnants ont livré un abondant mobilier du Ier siècle, pré-flavien, qui constitue autant de références pour une bonne connaissance du vaisselier de l'époque. De plus, contrairement aux monnaies, la céramique est un objet fragile, qui a une durée de vie relativement courte.

Par ailleurs, on fera remarquer que, suivant l'avis des numismates, ces monnaies montrent de nettes traces d'usure qui suggèrent une longue période de circulation.

Il est important de préciser aussi que la fouille n'a pas porté sur l'ensemble du sanctuaire, elle n'en donne qu'une vue partielle.

À ce stade de l'étude, donc, la présence de céramique antique pré-flavienne n'a pas été décelée. Un comptage sur l'ensemble du mobilier fait apparaître un taux très faible de céramiques gallo-belges (0,2 %). En soi, cette rareté nous semble très significative sur le plan chronologique. Notre région est, en effet, largement approvisionnée en terra rubra et terra nigra dès les années -25/-20 et jusqu'aux années 60/70. À titre d'exemple, on citera le cas de la cave 707 de la villa de Verneuil-en-Halatte (Oise) remblayée au milieu du Ier siècle. Le riche mobilier trouvé dans le comblement (près de 7000 fragments) se compose à plus de 30 % de céramique gallo-belge (DERU, 1996). On pourrait faire la même remarque à propos des sigillées provenant d'ateliers sud-gaulois, dont la production s'échelonne entre le début du Ier siècle de notre ère et le début du IIe siècle et qui représentent sur le temple d'Ognon seulement 8 % du total des sigillées. Par ailleurs, aucune forme caractéristique de ces périodes, en sigillée, paroi fine ou commune, n'a été trouvée. Enfin, les trois vases déposés en offrandes (cf. supra) et qui constituent autant de points de repère pour la mise en phase du site n'apportent pas de données contradictoires.

Un vase pourrait poser problème mais il est isolé: il s'agit de ce gobelet doré au mica qui est habituel-lement associé à du mobilier du milieu du Ier siècle (fig. 1, n° 12). La forme dérive de l'urne à bord mouluré de Type Besançon qui se rencontre dans des contextes de La Tène finale et du gallo-romain précoce.

L'ensemble du mobilier découvert sur le temple peut être rattaché à deux périodes distinctes: gauloise et antique avec ce hiatus dont nous avons parlé pour les années – 25/-20 et 60/70.

La période gauloise est illustrée par des céramiques non tournées (73 fragments, 13 bords), des céramiques communes sombres (difficiles à isoler du reste des communes sombres plus tardives) et des amphores à vin italique (2 fragments), notamment une amphore gréco-italique ou de type Dressel 1 dont la période de circulation est située entre le IIIe et le début du Ier siècles avant notre ère.

À l'exception de ces deux fragments, une grande imprécision demeure à ce jour sur la datation de ce mobilier. Là encore, la quasi absence de *terra rubra* constitue un argument de poids pour placer la fourchette basse de datation autour des années – 25/-20.

D'autre part, on notera que l'examen de la répartition spatiale des céramiques non tournées ne révèle pas, comme c'est le cas pour les monnaies gauloises, un phénomène de concentration dans la *cella*. Il est vrai que tous ces fragments (à l'exception toutefois de trois d'entre eux trouvés au contact du substrat – tranchée 1, MNO -) proviennent de contextes perturbés et sont toujours associés à du mobilier plus tardif.

La période qui s'étend depuis la fin du Ier siècle ou le début du IIe siècle jusqu'à la fin du IVe siècle, comme nous l'avons montré au début de cet article, est très bien représentée sur le site. Mais on note, là encore, un manque de cohérence entre la datation fournie par les monnaies et par la céramique: en dépit d'un nombre élevé de vases datables du IIe siècle, les monnaies antonines, au nombre de 59, représentent seulement 5,46 % de la masse monétaire antique. En revanche, pour les IIIe et IVe siècles, les deux types d'objets aboutissent globalement à des résultats similaires, exceptée la période correspondant aux années 378/408, pour laquelle nous disposons de 9 monnaies (0,83 % de l'ensemble du monnayage antique) mais non de mobilier céramique associé.

Deux observations principalement conduisent à envisager l'absence de mobilier pour la fin du IVe et le début du Ve siècle. La première concerne le corpus des molettes du sigillée d'Argonne tardive qui sont étudiées par Paul Van Ossel dans la présente livraison. La seconde a trait aux céramiques granuleuses tardives. L'absence sur le site de ce type de production, qui est très caractéristique de la fin du IVe et du début du Ve siècles, nous paraît, d'un point de vue chronologique, très significative. D'autre part, la comparaison avec le mobilier de sites locaux occupés au Bas-Empire, et notamment les sites Gouvieux "La Flache" (Dubois, 1998) ou de "La Carrière-du-Roi" (Frémont, 1975), conforte cette hypothèse.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

ANDERSON A. C. (1982) - Guide de la céramique à parois fines, Revue archéologique Sites, Hors série n° 17, 116 p.

BARAT Y. & RAUX S. (1994) - « Brève synthèse des productions franciliennes du Ier au IIIe siècle », dans La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès et courants commerciaux, sous la direction de Marie TUFFREAU-LIBRE & Alain JACQUES - Actes de la table ronde d'Arras. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 229 à 252.

BAYARD D. (1980) - « La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du IIe siècle à la fin du IIIe siècle après J.-C. », Cahiers archéologiques de Picardie, 7, Amiens, p. 147-209.

BENREDJEB T. (1985) - « La céramique galloromaine à Amiens (Somme). I - La céramique gallobelge », Revue archéologique de Picardie, n° 3/4, Amiens, p. 143-176.

BENREDJEB T. (1989) - « Fouilles de l'officine de Beuvraignes (Somme). Premier bilan » *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, Amiens, p. 79-85.

BENREDJEB T. (1992) - « Une agglomération secondaire des Viromanduens: Noyon (Oise) », Revue Archéologique de Picardie, n° 1/2, Amiens, p. 37-73

BET Ph., FENET A. & MONTINERI D. (1989) - « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe s. Considérations générales et formes inédites », Actes du congrès de Lezoux, SFECAG, 1989, p. 37 -53.

BLANC N. & NERCESSIAN A. (1994) - La cuisine romaine antique, Collection "Le verre et l'assiette", Éditions Glénat/Faton, 223 p.

CHOSSENOT M. (1994) - « Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craque-lée bleutée », dans La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines: faciès et courants commerciaux, sous la direction de Marie TUFFREAU-LIBRE & Alain JACQUES. Actes de la table ronde d'Arras. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 163-180.

DE LAET S.-J., VAN DOORSELAER A., SPITAELS P. & THON H. (1972) - La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut, Belgique). De tempel, Brugge, Dissertations archéologiques, vol. XIV.

DERU X. (1994) - « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) », dans La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les

régions voisines: faciès et courants commerciaux, sous la direction de Marie TUFFREAU-LIBRE & Alain JACQUES. Actes de la table ronde d'Arras. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 81-94.

DERU X. (1995) - La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques. Université catholique de Louvain, Thèse de doctorat, Louvain-la-Neuve, 5 vol.

DERU X. & GRASSET L. (1997) - « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne). I. Les productions », dans *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, t. 90, n° 2, p. 51-81.

DUBOIS S. & MILLE B. (1994) - « La céramique à pâte blanche à quartz: contribution à l'étude d'un faciès régional », dans La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines: faciès et courants commerciaux, sous la direction de Marie TUFFREAU-LIBRE & Alain JACQUES. Actes de la table ronde d'Arras. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 103-130.

DUBOIS S. (1998) - « Les céramiques antiques de Gouvieux » dans QUÉREL Pascal (dir.) - Gouvieux "La Flache": sépulture collective néolithique, enclos laténien et villa gallo-romaine, DFS de fouille d'évaluation archéologique, SRA de Picardie-AFAN, Amiens.

FRÉMONT J.-M. & WOIMANT G.-P. (1975) - « Le vicus gallo-romain de "La Carrière du Roi" en forêt de Compiègne », Revue archéologique de l'Oise, n° 6, Compiègne-Amiens, p. 44-46.

GOSE E. (1950) - Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland (Beihefte der BJb, Band 1), Kevelaer.

GUSTIN M. (1985) - « La céramique dorée », dans R. BRULET - Braives gallo-romain. III La zone périphérique occidentale, Louvain-la-Neuve, Département d'archéologie et d'histoire de l'art, Belgique, p. 72-82.

MARGOT H. (1975) - « L'occupation gallo-romaine en forêt de Compiègne. Au IIIe siècle: un village de potiers », Revue archéologique de l'Oise, 5, Compiègne-Amiens, p. 23-33.

MARTIN-KILCHER S. (1987) - Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiser Augst 1: Die südspanischen Ölamphoren (gruppe 1), Augst.

MEYLAN-KRAUSE M.-F. (1995) - « Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'Aventicum (Avenches, Suisse) », dans Actes du congrès de Rouen, SFECAG, p. 171 à 176.

MORIZE D. & VERMEERSCH D. (1993) - Beaumont-sur-Oise, le vicus gallo-romain: ateliers de

potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et consommation (étude préliminaire), SFE-CAG, Actes du congrès de Versailles, 384 p.

OSWALD F. (1931) - Index of potters' stamps on terra sigillata "Samian Ware", Margidunum, East Bridgford, Notts.

PEACOCK D.P.S. (1977) - « Pompeian red ware », dans *Pottery and early commerce. Characterization and trade in roman and later ceramics*, édité par D.P.S. Peacock, Academic Press, p. 147-162.

PISSOT V. (1988) - Recherches sur la céramique commune autour de la moyenne vallée de l'Oise, de la fin du IIIe à la fin du IIIe siècle. Mémoire de maîtrise dirigé par M. Dentzer, Université de Paris I, 149 p.

PISSOT V. (1989 à 1997) - Rapports d'études céramologiques de quelques sites du département de l'Oise: le vicus de Saint-Martin-Longueau, "Le clos du Poncelet" (responsable Georges-Pierre Woimant); la villa de Verneuil-en-Halatte, "Le Bufosse" (responsable Jean-Luc Collard); l'atelier de potier de Méru, "La Queue de Vignoru" (responsable Martine Derbois), les habitats ruraux de Rully, Fresnoy et Verberie sur le TGV Nord (responsables Jean-Luc Collard et Jean-Marc Fémolant), la villa de Villers-Vicomte, "La Rosière" (responsable Gilles Prilaux), AFAN/SRA Picardie.

PISSOT V. (1993) - « Introduction à l'étude de la céramique gallo-romaine de Longueil-Sainte-Marie "Le Bois Harlé" et "La Queue de Rivecourt" (Oise) », dans *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*, Rapport d'activité 1993, Volume 3, p. 79-199.

PISSOT V. (1993) - « La céramique gallo-romaine du 4 impasse du Courtillet à Senlis (Oise) », Revue archéologique de Picardie, n° 3/4, Amiens, p. 155-172.

PITON D. & DELEBARRE V. (1992-1993) - « La céramique gallo-romaine de Vendeuil-Caply » dans *Vendeuil-Caply, Nord-Ouest Archéologie,* n° 5, p. 267-337.

SÉGUIER J.-M. (1996) - « Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne): éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données d'Île-de-France », dans *Actes du congrès de Dijon*, SFECAG, p. 155-180.

STANDFIELD J.A. & SIMPSON R.-P. (1992) - Les potiers de la Gaule centrale, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, V, Revue archéologique Sites, réed., 450 p.

SYMONDS R.-P. (1987) - Le problème des gobelets ovoïdes sablés, Actes du congrès de Caen de la Société Française d'Études de la Céramique antique en Gaule, p. 69-74.